



CONTRAT DE PROJET
2017- 2020

1 DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

1-1 Méthodologie de réalisation du diagnostic

La première étape a été la récolte de données froides (INSEE, CAF, bailleurs sociaux...) pour réaliser un diagnostic chiffré du territoire. Ces chiffres dressent un portrait de la population du territoire sur différentes thématiques : la démographie, le logement, l'emploi, la scolarisation, le revenu... En fonction des sources, les années de référence sont différentes : 2013 pour l'INSEE, 2015 pour la CAF. Les données utilisées sont à l'échelle infra-communale, c'est-à-dire des IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) ; le diagnostic réalisé se base ainsi sur une division du quartier en trois IRIS : Saint-Eloi Mandela, Saint-Eloi Fraternité et Breuil-Mingot. La synthèse de ses éléments est présentée dans la partie 1-3, le diagnostic complet est disponible en annexe.

La deuxième étape a été de récolter des données chaudes, c'est-à-dire le ressenti et l'analyse des habitants du quartier. Pour cela, trois outils ont été construits :

→ Un questionnaire en direction des adhérents. L'objectif évaluatif de ce questionnaire, autour des objectifs opérationnels du contrat de projet, était complété par deux espaces d'expression. La question « D'après votre connaissance du quartier, quelle devrait être la priorité de la maison de quartier ? » ainsi que la zone d'expression libre, ont été fortement utilisées et investies par les 77 adhérents qui ont répondu au questionnaire.

→ Une animation « Porteur de paroles ». C'est un outil permettant "d'aller vers" les habitants, de créer la rencontre et le débat. La question « Si j'étais maire de Saint-Eloi... » a été posée aux personnes rencontrées au hasard dans les rues de Saint Eloi tout au long de l'été 2016. Au total, 56 personnes ont été rencontrées dont 16 adhérents, 29 habitants du quartier et 11 personnes extérieures au quartier. L'ensemble des phrases récoltées, classées par thématiques, est présenté en annexe.

→ Un questionnaire auprès des jeunes de 11 à 25 ans de Saint-Eloi et du Breuil-Mingot. Le but était de mieux connaître la jeunesse du territoire et de recenser ses besoins, notamment auprès du public qui

ne fréquente pas la Maison de Quartier. Quelques difficultés se sont présentées (retard dans le calendrier) ce qui a constitué un frein pour avoir une mixité de profils dans les répondants. Ainsi sur un total de 28 jeunes, la majorité est de Saint-Eloi (25), de sexe masculin (18) et a entre 11 et 17 ans (18). Les résultats sont présentés dans la partie 1-5.

La troisième étape a consisté à recueillir le point de vue des partenaires à partir des données des habitants [excepté le questionnaire jeunes qui n'était pas terminé]. Cela s'est fait sous la forme d'une rencontre avec l'ensemble des partenaires de la Maison de Quartier, institutionnels ou techniques, tous champs de compétences confondus. La synthèse de cette rencontre est en annexe.

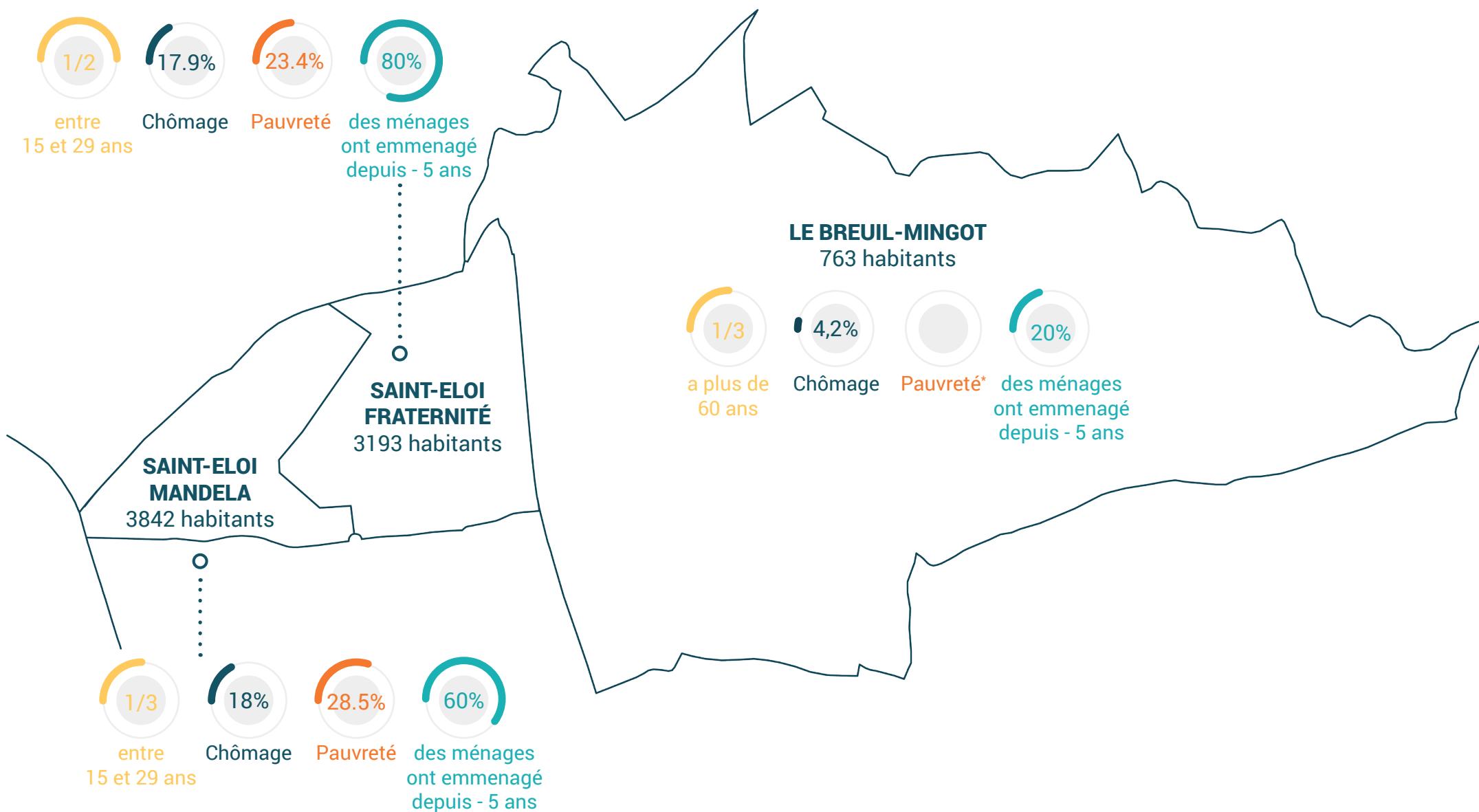
1-2 Le quartier Saint-Eloi – Breuil-Mingot.

Saint-Eloi – Breuil-Mingot est un quartier situé au nord-est de la ville de Poitiers. Il est localisé dans la seconde couronne périphérique de la ville, entre les quartiers des Couronneries et de Beaulieu. Saint-Eloi est un quartier récent : un des derniers quartiers de Poitiers à avoir été aménagé, ses dernières constructions datent de moins de 10 ans et son urbanisation n'est toujours pas achevée. Tandis que le Breuil-Mingot est marqué par son caractère rural ancien, Saint-Eloi est un secteur totalement urbain.

En 2015, une partie du quartier a été délimitée « quartier prioritaire » au titre de la Politique de la Ville, sur la base du critère unique du revenu. Ce changement, dû à la réforme de la Politique de la Ville, sous-entend une dégradation des conditions de vie des habitants du quartier comme en

témoignent certains chiffres de 2013 présentés ci-après.

1- 3 Synthèse du diagnostic chiffrée



* Pauvreté Breuil-Mingot : pas communiqué

POPULATION

2013 : 7798 habitants. La part des 0-14 ans est en augmentation et fortement représentée par rapport à la moyenne de Poitiers. 50% des moins de 25 ans ont entre 18 et 25 ans.

1 habitant sur 18 est de nationalité étrangère.

MÉNAGE

Près d'1 ménage sur 2 est un ménage d'une personne (46,7%).

Les familles monoparentales représentent 27,8% de l'ensemble des ménages avec familles du quartier. En 2015, 1231 personnes étaient couvertes par des allocations monoparentales sur Mandela et Fraternité.

ALLOCATAIRE CAF

1 allocataire CAF sur 2 du quartier habite sur l'IRIS Mandela. De fait, l'IRIS Mandela concentre également les allocataires bénéficiaires du RSA (69%). En 2014, près de 400 allocataires du quartier, soit 16,8% des allocataires, vivent intégralement de prestations sociales.

SCOLARITÉ

Le taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans est de plus de 99%, mais seulement 57% des 18-24 ans du quartier sont scolarisés contre 76,4% à Poitiers.

A Saint-Eloi Mandela, 1 personne non scolarisée sur 4 est sans diplôme.

EMPLOI

La catégorie socio-professionnelle la plus représentée est celle des employés (39% des actifs). Le travail à temps partiel touche 22,9% des salariés de 15 ans ou plus, habitant sur l'IRIS Mandela. 69% des salariés à temps partiel sont des femmes.

LOGEMENT

A Saint-Eloi Mandela 67% des locations concernent des logements HLM loués vides. Le taux de rotation des logements sociaux du quartier est de 25% en 2015, en hausse par rapport à 2014.

TRANSPORT

Le principal moyen de transport utilisé par les actifs occupés du quartier est la voiture (ou camion), ce qui se justifie par l'éloignement de leur lieu de travail : près de 40% des actifs occupés du quartier travaillent sur une autre commune que celle de leur résidence.

REVENU

La part des ménages fiscaux imposables connaît une légère hausse sur le territoire, 51,3% en 2009 contre 52,3% en 2012 (Breuil-Mingot n'est pas compris dans les données de 2012) ; un chiffre bien inférieur à la moyenne communale qui est de 57%. A Mandela, la majorité des ménages fiscaux sont non imposables (52,5%). Le revenu médian des ménages fiscaux à Fraternité est supérieur à Mandela.

Sur Fraternité, le taux de bas revenus déclarés au seuil de 60% est de 36% : plus d'1/3 des ménages fiscaux. Ce chiffre est plus élevé sur Mandela (44%) où ils sont plus de 4 ménages sur 10.



1- 4 Synthèse des problématiques dégagées par le diagnostic auprès des habitants

—> **Le manque d'animations sur le quartier face à une forte demande, en particulier dans la rue, de propositions culturelles et d'activités, notamment pour les jeunes**

« Je trouve que le quartier est mort », « Il manque des activités dans les parcs publics », « A part le foot ici dans le quartier t'as pas grand chose comme sports pour les gamins », « On parle pas assez de nous, ils s'emmerdent les jeunes ici, à part la médiathèque mais quand elle est ouverte », « Développer les projets culturels »

—> **Constats partagés relatifs à l'aménagement du quartier : manque de bus, amélioration de la sécurité routière, des jeux plus adaptés aux enfants, plus de structures sportives**

« Plus de lignes de bus qui passent, surtout le soir, pour ceux qui travaillent », « La circulation il y a un petit problème à ce niveau-là », « Y'a pas mal de terrains vagues et par rapport au nombre d'enfants sur le quartier, le nombre d'attractions dans le parc... », « Un parcours sportif », « Moi c'est en terme d'urbanisme, j'aurais pas implanté le quartier comme ça, c'est pas convivial comme quartier »

—> **La faiblesse des relations sociales : volonté d'un vivre ensemble caractérisé par plus de solidarité, de liens entre générations, de meilleures relations avec les jeunes**

« Je ferais travailler les gamins avec les personnes âgées », « Les gens restent renfermés chez eux, ils parlent pas. Ils ont une mauvaise image des jeunes, des lycéens », « On est bien ici quand même, mais c'est au niveau des relations humaines, le respect, ça s'est dégradé », « Aider les gens à mieux se connaître dans leur diversité »

—> **Le développement économique du quartier**

« Plus de commerces dans les fonds de Saint-Eloi », « Des commerces de proximité, qu'il y en ait plus », « Une boulangerie, une poste, une librairie », « Des commerces "humains" de première nécessité »

—> **L'importance d'un soutien éducatif**

« Aider les jeunes déscolarisés à retrouver une activité, une formation », « Continuer à encadrer les jeunes du quartier surtout pour ceux qui ne bénéficient pas d'un cadre familial épanoui »

ENJEUX MIS EN AVANT PAR LES PARTENAIRES :

- animation /attractivité / image du quartier
- développement et valorisation du lien social
- mobilisation / place des habitants / place des jeunes
- autour de l'espace public
- autour de la monoparentalité, entraide entre parents

1- 5 Le point de vue des jeunes

Leur vision du quartier est majoritairement positive « c'est un bon quartier », « jeune et cosmopolite », « bon vivre », « bon quartier social ».

Certains en font une description négative « ça se dégrade », « y'a rien à faire », « le zbeul (désordre) ».

L'endroit du quartier le plus fréquenté par les jeunes est le city stade, ainsi que le parc. Les jeunes citent ensuite la place Fabre d'Eglantine et les bas d'immeubles.

Leurs occupations pendant leur temps libre : sorties avec des amis (13/28), sports (9/28), loisirs type jeux vidéo, médiathèque, écriture (8/28)...

Leurs préoccupations au quotidien : les loisirs et l'emploi (11/28), la scolarité et les relations familiales (10/28). Dans une moindre mesure le « bien-être, santé, sexualité » (8/28) et le transport (5/28).

La pratique d'une activité régulière concerne la plupart des jeunes (19/28) : au travers du sport (du foot pour la majorité, ou d'autres disciplines : course, arts martiaux...). Seulement 1 personne fait une activité artistique.

Leur fréquentation de la Maison de Quartier : 25/28 connaissent la Maison de Quartier > 19/28 connaissent l'Espace Jeunesse > 17/28 y sont déjà venus. Ceux qui ne viennent pas évoquent le manque de temps ou l'absence d'intérêt.

Concernant leurs attentes de l'Espace Jeunesse, les jeunes aimeraient des « séjours, voyages » (18) et des « soirées, concerts » (14). Les jeunes attendent aussi de « rencontrer des jeunes » et de faire « des activités » et des « sorties culturelles ». En revanche ils sont peu nombreux à attendre une aide aux projets, qu'ils soient personnels, professionnels ou collectifs. Pour les horaires, les jeunes souhaitent venir le mercredi après-midi, en fin d'après-midi et soirée (de 17 h à 21 h), le samedi après-midi et en soirée sur l'été (21h-1h).

La proposition d'un espace internet n'intéresse que 10 jeunes sur 28 (CV, recherches...).

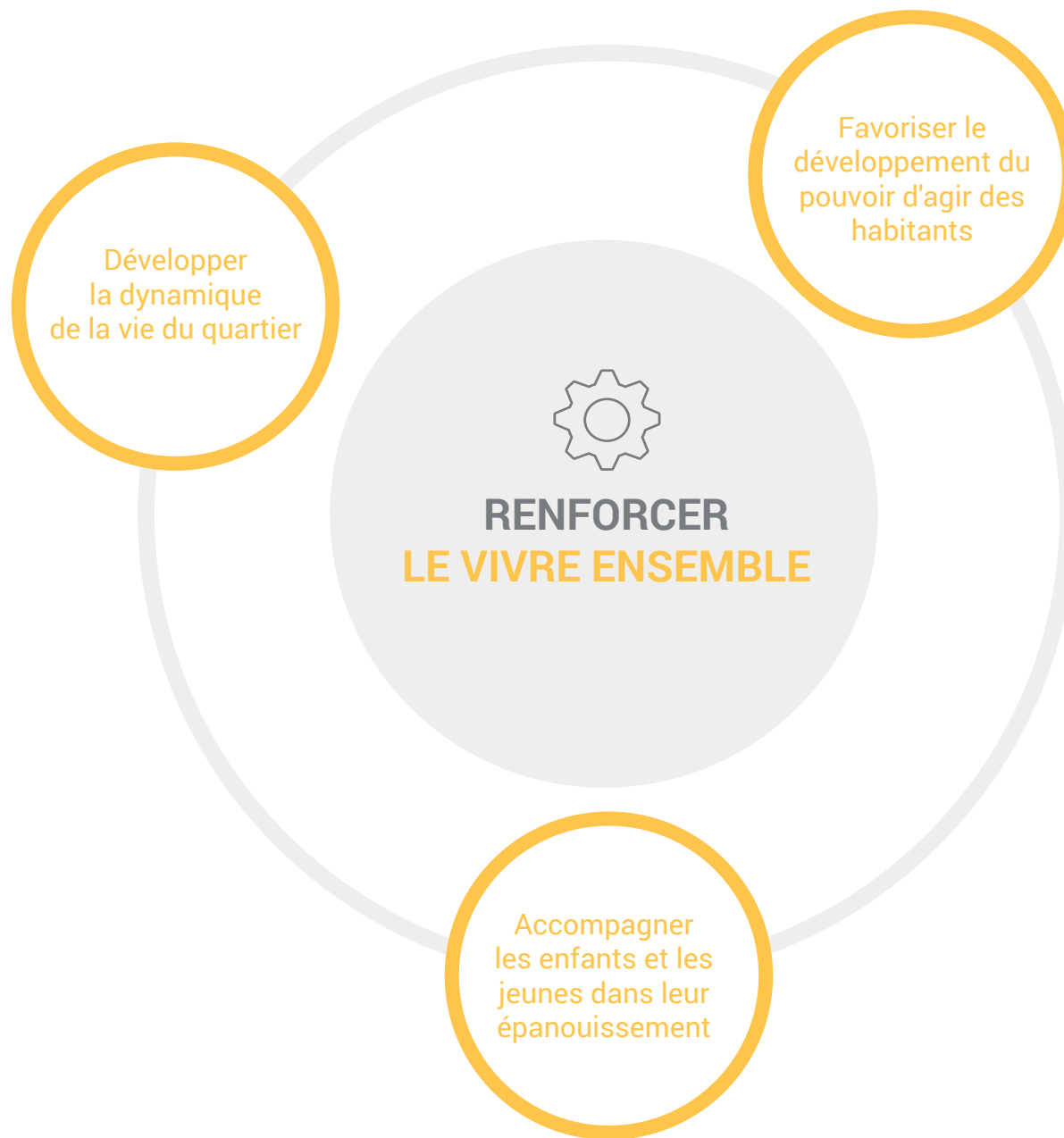
Les priorités données à la Maison de Quartier : ce que devrait faire la Maison de Quartier

—> Aider les jeunes : « proposer plus de choses aux jeunes de 18-25 ans », « aider l'espace Fabre d'Eglantine », « s'occuper des jeunes »

—> Favoriser l'épanouissement : « regrouper les jeunes du quartier pour créer des activités sportives », « ouvrir des locaux le soir », « s'amuser, se cultiver »

Une commission Jeune n'intéresse pas la majorité des jeunes, seulement 11 souhaiteraient y participer.

2 LES ORIENTATIONS POUR LA PÉRIODE 2017-2020



ORIENTATION 1 : DEVELOPPER LA DYNAMIQUE DE LA VIE DU QUARTIER



CE QUI NOUS A INTERROGÉS

- La forte demande de la part des habitants : d'animations, en particulier dans la rue, de propositions culturelles et d'activités.
- Les disparités économiques et sociales entre les trois sous-quartiers ainsi que leurs périodes d'urbanisation, relevées dans le diagnostic chiffré, et qui rejoignent l'expression régulière des habitants vis-à-vis d'un clivage entre ces territoires.
- La volonté exprimée par les habitants d'améliorer les relations entre voisins, entre générations, entre cultures ...

LES ACTIONS EXISTANTES QUI CONTRIBUENT À LA RÉALISATION DE CET OBJECTIF

Roues'Blabar, atelier Vélo, Papotons sous le toit, programmation d'ateliers de loisirs culturels et éducatifs, bourses aux jouets/vêtements, Vendredi cuisine et, Un goûter pour un spectacle, carnaval, soutien et accompagnement de la vie associative, fête des voisins...

POSTURES

Posture d'organisateur (en lien avec une demande de la collectivité ou des habitants, le centre social organise une activité, un service sur le territoire)

Posture d'animateur (en lien avec une demande des habitants, le centre social anime une activité avec les habitants concernés)

FONCTIONS

Organisation des activités et des services

Animation du réseau des acteurs

DYNAMIQUES D' ACTIONS, TYPOLOGIES D' ACTIONS

- Création d'actions de coopération et de solidarité (échanges de savoirs et de services entre habitants, espace de don/gratuité, prêt de matériel)
- Présence en dehors des murs en investissant différents lieux (ex : ateliers au 9 Marat, délocaliser des événements...)
- Animation de l'espace public (ex : animation de rue)
- Aller à la rencontre, notamment des nouveaux publics, pour créer du lien en dehors de la Maison de Quartier
- Coopération entre la Maison de Quartier et Domitys (ex : correspondance épistolaire, échanges de services intergénérationnels jeunes/personnes âgées)
- Décloisonnement des ateliers de loisirs en termes de publics
- Création des événements inter-territoire dans les rues du quartier (ex : marathon, course...)
- Soutien au développement du tissu associatif et mise en valeur des associations (événement autour des associations)
- Découverte du fonctionnement de la culture de l'autre et valorisation des cultures du territoire (expositions, concert multiculturel...)
- Programmation d'événements culturels (festivals...) adaptés aux différents publics du territoire (familles, jeunes...)
- Ouverture d'une antenne du conservatoire
- Valorisation du quartier par la mise en valeur des actions et par l'expression des compétences et des talents des habitants (embellissement de l'espace public, des halls de résidence...)

MOYENS À DÉPLOYER

Formation

- Formation « Intervenir dans l'espace public » à destination des salariés identifiés
- Formation sur « l'écoute et l'aller vers » à destination des salariés identifiés

Amenagement

- Identifier un lieu pour l'échange de services et de savoirs
- Aménager le local situé au 9 boulevard Marat comme lieu d'activités

Ressources humaines

- Identifier une équipe transversale d'animateurs dédiée à l'animation de l'espace public avec une coordination
- Renforcer la mission culturelle avec une coordination

Organisation

- Réfléchir à l'organisation de la Maison de Quartier (horaires, espaces, propositions) pour toucher les habitants en fonction de leurs disponibilité
- Rendre lisibles et accessibles les différents partenaires d'actions pour l'équipe (outil commun)
- Revoir l'organisation de l'équipe professionnelle pour faciliter le travail en transversalité

Partenariat

- Renforcer le partenariat existant (associations, institutionnels) et en développer de nouveaux (commerces, entreprises du quartier...)
- Temps d'échanges et de coordination entre les différents partenaires

Communication

- Renforcer les outils de communication pour valoriser le territoire (site internet, site de quartier, affiche mensuelle des événements)
- Définir un plan de communication adapté en fonction des événements

ORIENTATION 2 : ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES JEUNES DANS LEUR EPANOUISSEMENT



CE QUI NOUS A INTERROGÉS

- La forte proportion de moins de 25 ans sur le territoire.
- L'importance d'un soutien éducatif exprimé par les habitants.
- La part importante des monoparents dans les familles du quartier.
- Le manque d'activités en direction des jeunes, exprimé par les habitants et les jeunes eux-mêmes.

LES ACTIONS EXISTANTES QUI CONTRIBUENT À LA RÉALISATION DE CET OBJECTIF

Accueils de loisirs 3-15 ans, CLAS Élémentaire et Collège, CLAS Parents, Pause-café des parents, Médiation par les pairs, périscolaire, aide aux devoirs, atelier Vélo, ateliers et sorties parents-enfants, pratiques amateurs, chantiers loisirs, inter-centres...

POSTURES

Posture d'organisateur (en lien avec une demande de la collectivité ou des habitants, le centre social organise une activité, un service sur le territoire).

Posture d'animateur (en lien avec une demande des habitants, le centre social anime une activité avec les habitants concernés).

FONCTIONS

Organisation des activités et des services
Animation du réseau des acteurs
Éducation populaire

DYNAMIQUES D' ACTIONS, TYPOLOGIES D' ACTIONS

- Promouvoir le projet pédagogique des accueils collectifs de mineurs plutôt que le service
- Être support, soutien et accompagnateur des initiatives de jeunes et d'enfants comme vecteur d'émancipation (ex : DAV, junior association...)
- Poursuite des actions de scolarité
- Développement du soutien scolaire collège et lycée
- Maintien d'un lien fort avec les établissements scolaires
- Dynamisation des liens avec les APE
- Relais vers les lieux d'écoute existants pour les parents
- Soutien à la mise en place d'espaces d'échanges entre les parents (café des parents...)
- Réflexion sur le moyen d'intégrer davantage les parents dans nos actions pour renforcer la co-éducation
- Organisation d'une cohérence éducative sur le territoire en associant enseignants, acteurs éducatifs et familles (ex : table ronde sur les problématiques familiales, les codes éducatifs des différentes cultures...)
- Proposition de loisirs en lien avec les tendances actuelles, en restant attentif à la diversité des besoins
- Réflexion sur notre approche des publics grands ados/jeunes adultes
- Donner une place, une vraie parole aux jeunes et pas seulement un lieu, en s'intéressant à leurs besoins et à leurs centres d'intérêts
- Implication des jeunes dans la vie du quartier sur des actions visibles par les habitants (chantiers éducatifs en partenariat Bailleurs-Prévention)
- Soutien au développement des compétences : services civiques, favoriser les jeunes du territoire pour les stages...
- Ouverture des jeunes sur l'extérieur du quartier en connexion avec leurs intérêts (lieux ressources comme la MLI, le CRIJ, Poitiers Jeunes etc.)

MOYENS À DÉPLOYER

Ressources humaines

- Réflexion sur un poste de référent pour les 18-25 ans
- Regrouper les actions de scolarité sous un même pôle avec un référent identifiable
- Avoir un salarié référent pour les services civiques de la structure

Organisation

- Faciliter la garde des enfants pour laisser les parents s'exprimer
- Appel à la jeunesse : enveloppe financière destinée aux initiatives des jeunes
- Réorganiser les différentes actions Jeunesse pour améliorer la transversalité
- Réflexion sur une inscription à la semaine aux accueils de loisirs pour favoriser le projet plutôt que le service

Partenariat

- Créer un partenariat avec des professeurs afin de faire bénéficier les jeunes d'un soutien scolaire

Communication

- Renommer le dispositif CLAS vers un nom plus accessible
- Valorisation du public et de ses projets : restitution et mise en avant de ses « talents » (vernissages, moments conviviaux, restitutions publiques)

ORIENTATION 3 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS



CE QUI NOUS A INTERROGÉS

→ La prédominance des services et des activités au sein de la Maison de Quartier face à une faible représentation de la Maison de la citoyenneté.

→ Des problématiques de développement local soulevées par les habitants (aménagement, développement économique) mais qui ne relèvent pas des compétences du centre social : le centre social doit accompagner les habitants dans le développement de leur pouvoir d'agir sur leur territoire.

LES ACTIONS EXISTANTES QUI CONTRIBUENT À LA RÉALISATION DE CET OBJECTIF

Soutien et accompagnement des projets et initiatives des habitants (bourses aux jouets/vêtements, Pause-café des parents), les Ateliers de l'Avenir, animation du Conseil Citoyen de Saint-Éloi, accompagnement des associations du territoire (création, projets)...

POSTURES

Posture de médiateur (le centre social favorise, anime le lien entre des habitants et des partenaires dans l'objectif de réaliser un projet commun sur le territoire)

Posture de passeur (le centre social accompagne un collectif d'habitants qui a un projet et/ou qui souhaite agir face à une situation vécue comme problématique)

FONCTIONS

Accompagnement des habitants

Animation de la relation citoyens et élus

Education Populaire

DYNAMIQUES D'ACTIONS, TYPOLOGIES D'ACTIONS

- Implication progressive des habitants sur toutes nos actions (réflexion, décision, mise en œuvre...).
- Sensibilisation au pouvoir d'agir dès le plus jeune âge au travers des actions de la Maison de Quartier en favorisant l'autonomie, l'initiative et en éduquant à la citoyenneté.
- Développement d'espaces autogérés par les habitants avec le soutien possible de la Maison de Quartier.
- Aller à la rencontre des habitants sur leurs lieux de vie, pour mobiliser de nouveaux publics.
- Communiquer autour des valeurs et des missions du centre social, et plus seulement sur les services et activités.
- Valorisation des actions portées et/ou soutenues par les habitants (temps forts, expositions, restitutions publiques).
- Valorisation de la participation des bénévoles, les associer davantage dans le fonctionnement de la Maison de Quartier.
- Renforcement des interactions entre les acteurs du quartier afin de créer un réseau capable d'identifier les besoins et les situations du territoire, et d'accompagner collectivement le pouvoir d'agir.
- Réflexion à la mise en œuvre d'outils pour recueillir les préoccupations, besoins et envies des habitants (ex : tableau de libre expression).
- Différencier la fonction « accueil-écoute » de la fonction « accueil-administrative » (inscriptions aux activités...).
- Implication des bénévoles et des salariés sur la fonction « accueil-écoute ».
- Animation de l'espace d'accueil

MOYENS À DÉPLOYER

Formation

- Formation de l'équipe de professionnels et de bénévoles à la posture d'accueil
- Formation de l'équipe de professionnels et de bénévoles au DPA
- Faciliter l'accès à la formation pour les bénévoles

Amenagement

- Réflexion autour de l'aménagement du patio et du hall d'accueil pour créer un espace convivial d'accueil, d'échange et de rencontre disponible à l'année.

Ressources humaines

- Organiser un planning permettant aux bénévoles de s'impliquer sur la fonction « accueil-écoute »
- Identifier un référent DPA et mettre en place des moyens humains pour accompagner la mise en œuvre du pouvoir d'agir
- Identifier une personne référente pour le bénévolat (accueil, parcours de bénévoles, orientation vers des formations...)

Organisation

- Ecriture d'un Projet d'Accueil
- Réorganisation de l'accueil avec deux pôles : un pôle « accueil-administratif » et un pôle « accueil-écoute »
- Création d'outils pour organiser le bénévolat (registre des bénévoles, livret d'accueil adhérents/bénévoles, utilisation du Passeport Bénévole)
- Mieux accueillir les bénévoles (entretiens d'accueil, moments conviviaux...)
- Commission des familles des accueils de loisirs
- Capitaliser les expériences : assurer une veille et une analyse des expériences pour enrichir la démarche DPA à partir des freins et des leviers observés

Communication

- Définition d'outils de communication permettant de toucher un maximum de personnes et de valoriser les initiatives d'habitants
- Communiquer sur la Maison de Quartier de manière à ce qu'elle soit perçue comme lieu ressource et d'initiative (valeurs...)

3 COMMUNICATION DU PROJET

La communication autour du projet apparaît essentielle. En effet, de cette bonne communication dépendra la capacité à sensibiliser et mobiliser le maximum de personnes autour de ce projet tant dans sa mise en œuvre que dans son évaluation. Afin de répondre à cette intention, nous avons élaboré un plan de communication.

- Une version du Contrat de Projet adaptée aux différents publics
 - La version intégrale du Contrat de Projet sera communiquée aux institutionnels : CAF de la Vienne & Ville de Poitiers.
 - Une version allégée contenant les synthèses de diagnostics, les orientations et leurs mises en œuvre ainsi que la méthode d'évaluation sera utilisée par l'ensemble des administrateurs, des bénévoles et des salariés.
 - Une version simplifiée reprenant les chiffres clefs du diagnostic et les orientations sera diffusée aux habitants
- Des supports différents
 - La version allégée sera imprimée et remise individuellement aux personnes concernées.
 - Des versions simplifiées seront imprimées et diffusées aux habitants du territoire.
 - Les différentes versions seront téléchargeables sur le site Internet de l'Association et sur le site de Quartier.
 - Un affichage reprenant les différentes orientations sera mis en place au sein de la Maison de Quartier
- Une intégration dans nos publications
 - La plaquette saisonnière de présentation des actions de la Maison de Quartier sera articulée autour des orientations du Contrat de Projet.
 - Le rapport d'activité sera également en lien avec le Contrat de Projet.
 - Cela permettra de sensibiliser les adhérents à l'incidence du Projet sur la mise en œuvre des actions qu'ils fréquentent au quotidien.
- Des occasions pour communiquer
 - Le Roue's BlaBar
 - Les vœux
 - L'Assemblée Générale

- Les spectacles Famille
- La Fête de Quartier

Ces différents moyens permettront de diffuser les supports auprès du plus grand nombre d'habitants et de faire des points d'étapes dans le déploiement du Projet.

4 MÉTHODE D'ÉVALUATION

Le suivi-évaluation permet de capitaliser (l'ensemble des actions menées), d'informer (les usagers, les partenaires...) et d'aider à la décision.

Cette démarche consiste à recueillir des informations sur l'état d'avancement du projet et à les analyser afin d'en tirer des conclusions pour le pilotage du projet; c'est-à-dire s'interroger sur notre capacité à atteindre les objectifs définis, le besoin de modifier certaines activités, la nécessité de réorienter certains aspects du projet...

Notre démarche de suivi-évaluation du projet social se décline en trois axes.

4-1 Suivre les orientations

Il s'agit de garantir le cheminement tout au long des 4 ans sur les différentes orientations en travaillant notamment sur :

- La définition des priorités servant le cheminement au sein de l'orientation
- La mise en œuvre des dynamiques et typologies d'actions : sont-elles déployées, adaptées au contexte et répondent-elles à la réalité du territoire.

Lorsqu'une nouvelle action sera déployée, les objectifs et les moyens seront identifiés, analysés, estimés puis consignés au sein d'une fiche action (voir annexe)

- L'évaluation des moyens prévisionnels : écart entre les moyens prévus et les moyens actuels, quels sont leur efficacité, leur intérêt par rapport à l'orientation.

Une séance de travail a été effectuée avec les salariés pour identifier des critères (voir annexe).

→ L'identification de procédures (moyens, thématiques, temporalité...) d'évaluation auprès des habitants.

Afin de garantir cela chaque orientation fera l'objet d'un Comité de suivi chargé de suivre le plan d'actions fixé pour la période 2017-2020 :

- Comité « Développement la dynamique de la vie du quartier »
- Comité « Accompagnement des enfants et des jeunes dans leur épanouissement »
- Comité « Pouvoir d'agir des habitants »

Chaque comité sera composé de deux administrateurs référents et de salariés qui sont en responsabilité sur des actions en lien avec la thématique. D'autres administrateurs volontaires pourront rejoindre ces commissions selon leurs envies et disponibilités. Ces instances constitueront un levier pour faciliter et renforcer le travail associé. En effet administrateurs et salariés ont exprimé à plusieurs reprises la volonté de collaborer davantage dans la mise en œuvre du projet social. Les commissions définiront leur fréquence de rencontre, tout en veillant à se réunir au minimum tous les 6 mois.

Ces comités seront créés au cours du premier trimestre 2017 afin qu'ils soient présentés lors de l'Assemblée Générale de l'association le 05 avril 2017, en même temps que se fera la présentation du nouveau Projet quadriennal.

→ 4-2 Evaluer les résultats

Une évaluation des objectifs propres à chaque orientation sera menée chaque année auprès des usagers-adhérents de la Maison de Quartier et des habitants du quartier. Il s'agira d'évaluer les effets directs et immédiats des actions sur les bénéficiaires. Les objets d'évaluation ainsi que la méthode seront définis par les comités. A chaque assemblée générale, une nouvelle démarche d'évaluation sera lancée et présentée. La durée suggérée pour ces évaluations est de 3 mois (avril-mai-juin).

Le rapport d'activité de l'association, bilan annuel produit par les salariés, sera articulé autour du Projet Social. Ainsi la présentation des actions menées chaque année se basera sur les trois grandes orientations du projet et leurs objectifs spécifiques respectifs. Ce travail permettra d'avoir une vision globale et régulière de l'avancée du projet.

→ 4-3 Evaluer l'impact

Au terme des quatre années de mise en œuvre du projet social, l'évaluation finale du Contrat de Projet 2017-2020 se focalisera sur les trois orientations au moyen d'une évaluation d'impact. Evaluer l'impact du projet c'est estimer les conséquences du projet à long terme, au-delà de ses effets directs. Les modalités restent à définir par les comités de suivi et le conseil d'administration. Une proposition méthodologique serait de définir un nombre restreint de questions évaluatives, en lien direct avec le but du projet et ses orientations. Ces questions seraient par la suite soumises à l'appréciation des habitants, afin d'évaluer l'impact du projet sur l'ensemble du quartier et non seulement auprès de nos adhérents. De fait, il est préconisé que la mise en œuvre de cette évaluation se déroule à l'extérieur de la Maison de Quartier afin que les personnes sondées soient dans un contexte le plus objectif possible.